

L'an deux mille onze, le **quinze mars** à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

**Etaient présents** : Mesdames Marie-Christine BARON-POUDRET, Florence MARMAIN, Manuela MASSET-DAVID, Stéphanie BRUNET.

Messieurs Simon BRIE, Régis BRAULT, Robert DAUGÉ, Philippe THIBAUT, Philippe NIVAU, Laurent POUBLANC – Philippe ROQUET.

*Mme Florence MARMAIN a été élue secrétaire de séance.*

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> mars 2011**

---

### **COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION**

Approbation de l'ensemble du Conseil Municipal.

*Monsieur le Maire donne la parole à Madame Florence MARMAIN, Adjointe aux finances.*

### **2011 – 025 / VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010–**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les Comptes Administratifs 2010 du budget de la Commune et du Service de l'Assainissement.

### **2011 – 026 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION dressé par Mme la Trésorière –**

#### **Commune**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre et qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **2011 – 027 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION dressé par Mme la Trésorière –**

#### **Service de l'Assainissement**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre et qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **2011 – 028 / AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGETS PRIMITIFS 2011**

Le Conseil Municipal vote comme suit les résultats suivants :

➤ **Budget Commune de LATILLE**

**Compte 002** : Excédent reporté : 310296.56 €

**Compte 1068** : excédent capitalisé : 163736.40 €

➤ **Service de l'Assainissement de LATILLE**

**Compte 002** - excédent antérieur reporté : 18257.38 €

**Compte 1068** : excédent capitalisé : 23136.41 €

### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011**

## **Budget assainissement**

### **2011 – 029 / VOTE DES TARIFS 2011 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et sur proposition de la commission des finances décide d'augmenter les tarifs de l'assainissement pour l'année 2011 :

- Prix du m3 : 0.70 €
- Prime par compteur : 39 €
- Taxe de raccordement : 900 €
- Taxe de branchement : 500 €

### **2011 – 030**

#### **BUDGET PRIMITIF 2011**

### **Fonctionnement :**

#### **DEPENSES**

6061	Electricité	<b>3 500.00 €</b>
615	Entretien/réparation	<b>7 800.00 €</b>
622	Rémunération SIVEER	<b>30 000.00 €</b>
623	publicité publications	<b>500.00 €</b>
626	Frais	<b>350.00 €</b>
22	Dépenses imprévues	
23	Virement en invest.	<b>37 282.38 €</b>
654	pertes et créances irrecouv.	<b>500.00 €</b>
658	charges diverses	
6811	Dot aux amortissements	<b>16 900.00 €</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	<b>6 300.00 €</b>
66112	ICNE	<b>25.00 €</b>
671	Charges except de gestion	<b>200.00 €</b>
673	titres annulés	<b>500.00 €</b>
678	autres charges except.	<b>100.00 €</b>
706129	revers. Modernisation réseaux	<b>8 200.00 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>112 157.38 €</b>

#### **RECETTES**

2	Excédent ant. Reporté	<b>18 257.38 €</b>
70611	Redev. Assainiss. Collectif	<b>30 000.00 €</b>
7064	location de compteurs	<b>30 000.00 €</b>
706121	modernisation des réseaux	<b>8 000.00 €</b>
777	quote part des subv.	<b>25 900.00 €</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>112 157.38 €</b>

## **Investissement**

### **DEPENSES**

	Déficit reporté	23 136.41 €
1641	Emprunts	18 700.00 €
1391	subvention équipement	25 900.00 €
2315	Travaux	209 582.38 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>277 318.79 €</b>

### **RECETTES**

21	Virement du fonct	37 282.38 €
28158	amortissement	16 900.00 €
1068	autres réserves	23 136.41 €
131	Subvention	
1641	Emprunt	200 000.00 €
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>277 318.79 €</b>

## **Budget Commune**

### **2011 – 031 / VOTE DES TROIS TAXES – ANNEE 2011-**

Madame l'Adjointe aux finances propose à l'ensemble du Conseil Municipal et ce, conformément à la décision de la Commission des finances, de ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission des finances et rappelle le taux des taxes :

- Taxe d'habitation : 16.52 %
- Foncier Bâti : 25.75 %
- Foncier non bâti : 46.70 %

### **2011 – 032 /**

<b>BUDGET PRIMITIF 2011</b>
-----------------------------

<b><i>Fonctionnement - Dépense</i></b>	<b>1 428 296.56 €</b>
011 - Charges à caractère général	347 420.00 €
012 - Charges de personnel et frais assim.	523 000.00 €
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	10 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	407 214.56 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 562.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	98 800.00 €
66 - Charges financières	34 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 300.00 €

<b><i>Fonctionnement - Recette</i></b>	<b>1 428 296.56 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	310 296.56 €
013 - Atténuations de charges	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
70 - Produits des services, du domaine	70 000.00 €
73 - Impôts et taxes	444 000.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	480 000.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	124 000.00 €
77 - Produits exceptionnels	

## Investissement dépenses

001- déficit reporté	47 516.40 €
020 - dépenses imp.	10 476.56 €
1641 - remb. Emprunts	150 000 €
16818 - Autres prêteurs	3 900 €

<b>REVISION PLU</b>	<b>5 000 €</b>
<b>MATERIEL DIVERS</b>	<b>23800 €</b>
<b>TRAVAUX DE VOIRIE</b>	<b>33 200 €</b>
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	<b>54 020 €</b>
<b>MAISON RETRAITE</b>	<b>105 500 €</b>
<b>TX GAZ – ENFOUISSEMENT RESEAUX</b>	<b>133 500 €</b>
<b>SECURITE ROUTIERE</b>	<b>45 000 €</b>
<b>BATIMENTS COMMUNAUX</b>	<b>46 700 €</b>
<b>EGLISE</b>	<b>100 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>758 612.96 €</b>

## Investissement recettes

021. Virement section fonct.	407 214.56 €
040 - opération d'ordre	6 562.00 €
10222- FCTVA	45 000.00 €
1068 - Excédent de fonct.	163 736.40 €
1641 - Emprunt	103 000.00 €
Subvention Etat	2 000.00 €
Subvention Département	2 300.00 €
Subvention	28 800.00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>758 612.96 €</b>

### **2011 – 033 / SUBVENTION PACIFIQUE FOOTBALL LATILLE**

Comme suite au vote des bases de calcul des subventions des associations sportives, la Pacifique Football a remis en mairie le détail du nombre de licenciés pour la saison 2010-2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter la somme de 843 € au titre de la subvention pour l'année 2011.

### **2011 – 034 / SUBVENTION ECOLE DE MUSIQUE – L'ESPERANCE**

Suite à la réunion du 9/3 dernier avec les différents partenaires pour le projet de mutualisation des écoles de musique, Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention pour 2011 : montant 1000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote la subvention d'un montant de 1000 €.

### **2011 – 035 / PROJET PEDAGOGIQUE – ECOLE PRIMAIRE**

Monsieur le Directeur de l'école primaire a déposé comme convenu le devis concernant le projet d'une classe scientifique transplantée.

Monsieur le Maire propose de voter une subvention d'un montant de 2532 € pour aider au financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- rappelle sa décision concernant le mode de calcul des subventions pour les projets d'école avec la somme de 35€/enfant,

- décide donc, selon cette méthode, de voter une subvention d'un montant de 875 € (25 élèves x 35€).

Une élue souligne que des aides individuelles, type Bons CAF, peuvent être accordées aux parents qui en feront la demande auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

### **2011 – 036 / MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE MATERNELLE**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition d'une imprimante jet d'encre d'un montant d'environ 100€ pour l'école maternelle.

En ce qui concerne la demande de 2 PC, Mme l'Adjointe aux finances propose de mettre en attente et de voir selon l'évolution du budget en cours d'année.

### **2011 – 037 / DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

Dans le cadre de son cursus universitaire, Mlle Elodie MONTAUDON, domiciliée à LATILLE, envisage de réaliser un stage d'une durée de 3 mois à Vancouver et sollicite auprès du Conseil Municipal une aide financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

### **2011 – 038 / COURRIER AMIS DU BOURG**

Monsieur le Maire fait part du courrier des Amis du Bourg dans lequel sont mentionnées nombreuses requêtes. Afin de traiter les sujets 1 par 1 Monsieur le Maire propose une rencontre avec les membres de cette association et les élus.

La date reste à déterminer.

### **2011 – 039 / TRAVAUX ATELIER MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur l'Adjoint aux Bâtiments et en avoir délibéré, décide de retenir le devis de la société ABL de LATILLE d'un montant de 3174.48 € pour des travaux à l'atelier municipal.

### **2011 – 040 / TRAVAUX DE L'EGLISE –**

Les propositions des entreprises concernant la réfection des enduits de l'église seront réceptionnées au plus tard le 30 mars prochain et afin de ne pas retarder le dossier le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.
  - décide de déposer une demande de subvention auprès de la PREFECTURE DE LA VIENNE au titre de la DGE.
- Les travaux seront totalement autofinancés et sont inscrits sur le budget 2011.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance se lève à 20 heures,